



Commune de Gruyères

Rue du Bourg 33
1663 Gruyères

Cahier des charges – Concierge des bâtiments du complexe scolaire de Duvillard

Dicastère	Tâches
Généralités	<ul style="list-style-type: none">Le concierge est responsable de la bonne marche du complexe scolaire de DuvillardIl gère les clés des bâtiments scolaires
Services techniques	<ul style="list-style-type: none">Il surveille et apporte les réparations mineures aux installations techniques<ul style="list-style-type: none">A. Chauffage : Il surveille les installationsB. Eclairage : Il remplace les lampes défectueusesC. Electricité : Il surveille les appareils électriques (ascenseurs, rampe pour handicapés, passe-plat, cuisine, etc.)D. Sanitaire : Il contrôle régulièrement l'état des installations sanitaires, répare les dégâts mineurs et averti le responsable des bâtiments des dégâts majeurs
Locaux mis à disposition de tiers	<ul style="list-style-type: none">Il procède au contrôle des locaux avant leur remise à des tiers et lorsque ces derniers les quittentIl est responsable de l'ouverture et de la fermeture de ces locaux lorsque ceux-ci sont mis à disposition à des tiers autres que les sociétés locales.La location et le prêt des locaux sont de la compétence unique du Conseil communal
Collaboration avec le Conseil communal	<ul style="list-style-type: none">En accord avec Le Conseil communal, il commande le matériel nécessaire à sa tâche, ainsi que les machines et les produits d'entretienIl avertit le responsable des bâtiments chaque fois qu'un problème se pose nécessitant l'intervention du Conseil communal
Sociétés	<ul style="list-style-type: none">Il contrôle que les sociétés utilisent les locaux prévus et les laissent dans un état irréprochable après leur passage
Matériel et mobilier	<ul style="list-style-type: none">Il entretient les plantations, les gazons et les prés de tout le complexe DuvillardIl nettoie les places autour des bâtimentsIl met au point, en collaboration avec le corps enseignant, un service de ramassage des papiers, si nécessaire
Conciergerie	<ul style="list-style-type: none">Il est responsable du nettoyage des bâtiments du complexe scolaire, du bâtiment de l'administration, des WC publics, du bâtiment édilitaire.Il organise et dirige l'équipe de nettoyageIl procède au déneigement des abords de et du parking, en collaboration avec l'équipe de chantierLes grands nettoyages se font pendant la période de vacances d'été
Divers	<ul style="list-style-type: none">Il effectue, selon sa compétence, toutes les petites réparations demandées par le corps enseignant ainsi que de petites réparations dans les bâtiments communaux.

Autres tâches	<ul style="list-style-type: none">• Il nettoie les piliers publics de la Commune.• Il entretient et arrose tous les massifs floraux et les plantations d'ornement du complexe scolaire.• Il entretient les abris de bus d'Epagny et Pringy.• Il gère la commande et le stockage des produits d'entretien.• Il règle l'horloge des feux clignotants des écoles « Duvillard » à Epagny.• Il peut être amené à travailler et collaborer avec l'équipe de l'édilité, sous la responsabilité du chef de l'édilité.• Il supervise les activités des entreprises mandatées pour l'entretien et les réparations.• Il assure une permanence téléphonique concernant la conciergerie du complexe scolaire et des bâtiments sous sa responsabilité.
----------------------	---

Le cahier des charges est susceptible d'être adapté en fonction des nécessités de la Commune en tout temps.

Cette description de poste a été validée par le Conseil communal de Gruyères le 11 novembre 2024

Commune de Gruyères

Signatures:

Le titulaire du poste

Jean-Pierre Doutaz
Syndic